



Conditions générales de location

Les présentes conditions générales de location et d'abonnement, ci-après « CGL », définissent les conditions dans lesquelles les clients peuvent souscrire aux offres de location par abonnement (ci-après le « Service ») proposées par la société DECATHLON Belgium S.A., ci-après « DECATHLON ».

En souscrivant un abonnement, le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepter entièrement et sans réserve les conditions du Service stipulées aux présentes.

Les présentes CGL prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par DECATHLON.

ARTICLE 1 - IDENTITÉ DU LOUEUR ET CONTACT

Le Service est proposé par la société Decathlon Belgium, société anonyme, au capital de 12.000.000,00 EUR, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE0449.296.278 et dont le siège social est établi à 1140 Evere, Avenue Jules Bordet 1, qui propose à la location une sélection de produits (ci-après le(s) « Produit(s) ») ou des packs composés de Produits (ci-après le(s) « Pack(s) »).

DECATHLON peut être contactée aux coordonnées suivantes pour toute information sur le Service :

Adresse électronique : rent.belgium@decathlon.com

ARTICLE 2 - OBJET DU CONTRAT

2.1 Le Service est un service de location par abonnement mensuel.

2.2 L'abonnement est souscrit pour une durée initiale ferme qui varie en fonction des Produits (ci-après la « Durée Initiale » ou « Durée minimum » d'engagement). Le Client peut prendre connaissance de la Durée Initiale d'engagement propre à un Produit ou à un Pack sur le Site <https://rental.decathlon.com/be/fr> via la fiche produit, le récapitulatif de commande et les Conditions particulières de location.

À l'issue de la Durée Initiale d'engagement, l'abonnement est reconduit automatiquement pour des périodes successives d'un mois, jusqu'à sa résiliation.

Pour certains Produits, DECATHLON peut proposer plusieurs options de Durée Initiale. Dans ce cas, le Client choisit lors de la souscription l'une des Durées Initiales proposées ; la Durée Initiale choisie et le Loyer correspondant sont affichés au récapitulatif de commande et repris dans les Conditions particulières de location.

2.3 Le Service est destiné aux consommateurs, personnes physiques âgées d'au moins 18 ans et disposant de la pleine capacité juridique pour s'engager au titre des présentes Conditions Générales de Location (ci-après le « Client »). Les actes effectués par des mineurs (à partir de 16 ans) sont réalisés sous la responsabilité et le contrôle du titulaire de l'autorité parentale.

Le Client reconnaît que le(s) Produit(s) loué(s) dans le cadre de l'abonnement ne peuvent être utilisé(s) dans le cadre d'une activité professionnelle, sous peine de résiliation de plein droit à l'initiative de DECATHLON, sans préjudice de l'indemnisation de son préjudice.

ARTICLE 3 - PRODUITS DISPONIBLES À L'ABONNEMENT

Sont disponibles à la location l'ensemble des Produits indiqués comme disponibles à la location en magasin DECATHLON (ci-après le(s) « Magasin(s) ») et sur le Site <https://rental.decathlon.com/be/fr>.

Le Client choisit librement le(s) Produit(s) qu'il souhaite louer. Il reconnaît être informé des spécifications techniques préalablement à la location. De ce fait, DECATHLON ne saurait être tenu responsable de toute inadaptation des Produits aux besoins du Client.

ARTICLE 4 - CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

Les Produits et les services proposés sur le Site sont décrits et présentés aussi minutieusement que possible de manière à ce que l'Utilisateur ait connaissance des caractéristiques essentielles avant de passer une commande.

DECATHLON ne peut cependant garantir que certaines autres caractéristiques des Produits ne soient pas modifiées après un certain temps, notamment afin d'en améliorer la qualité. Malgré tous les soins apportés, des différences légères dans la présentation des produits ne sont pas à exclure.

Un avis quant aux usages du Produit loué est donné sur la base des « meilleurs efforts ». Toute information ou toute déclaration fournie par DECATHLON concernant l'usage de ses Produits ne constitue pas une garantie de ce dernier quant à l'adéquation du Produit visé aux attentes de l'Utilisateur. L'Utilisateur est seul responsable de l'utilisation correcte des Produits

conformément aux instructions d'utilisation (prescriptions), spécifications techniques et normes de sécurité applicables. DECATHLON n'est en aucun cas responsable pour un dommage résultant d'une utilisation ou mise en œuvre non conforme aux prescriptions.

Le Client est informé et accepte que le Produit soit loué en l'état, et qu'il est susceptible d'avoir fait l'objet de location(s) antérieure(s) avant d'être reconditionné par DECATHLON. Cela signifie que DECATHLON vérifie le bon fonctionnement et la sécurité du Produit avant sa remise en location.

ARTICLE 5 - DESCRIPTION DU SERVICE ET LOYERS

Le Service proposé par DECATHLON est un service de location par abonnement mensuel sous réserve du respect de la Durée Initiale propre au Produit ou Pack de Produits choisi par le Client.

Le Client paie le Service via le paiement d'un loyer mensuel (ci-après le(s) « Loyer(s) ») qui inclut, le cas échéant, les éventuelles options disponibles selon l'offre de location choisie par le Client.

Le montant des Loyers et les prix des éventuelles options sont disponibles en Magasin, directement sur les balisages des Produits en rayon et sur les fiches Produits consultables sur le site decathlon.be.

ARTICLE 6 - SOUSCRIPTION AU SERVICE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le Client peut souscrire au Service après avoir choisi le(s) Produit(s). La souscription au Service s'effectue en principe en Magasin, avec l'aide d'un conseiller DECATHLON. Pour certains Produits, DECATHLON peut également proposer une souscription en ligne via le Site, avec retrait en Magasin (Click & Collect).

6.1 Création d'un compte DECATHLON

La souscription au Service nécessite la création d'un compte DECATHLON personnel, la possession par le Client d'un téléphone portable de type smartphone avec une connexion internet ainsi que l'utilisation d'une application mobile bancaire permettant le recours aux paiements avec la technologie du 3D Secure.

En cas de souscription en Magasin, le conseiller DECATHLON peut accompagner le Client dans la création de son compte DECATHLON. En cas de souscription en ligne, le Client complète lui-même les informations requises. Dans les deux cas, le Client communique notamment les informations suivantes :

- Nom, Prénom
- Adresse e-mail et adresse postale

- Numéro de téléphone portable
- Date et lieu de naissance

La souscription au Service est conditionnée à la présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale, carte de séjour en cours de validité, passeport, titre de séjour en cours de validité) pour contrôle.

La fourniture d'informations exactes, sincères et à jour est primordiale lors de la souscription et tout au long de l'abonnement. Le Client s'engage, à ce titre, à renseigner toute modification pouvant affecter ses informations, notamment son moyen de paiement, via son compte accessible sur la page : <https://rental.decathlon.com/be/fr> (le « Site ») ou depuis son compte DECATHLON sur decathlon.be (option « mes contrats »).

6.2 Coordonnées de paiement et paiement

Une fois la procédure de création du compte achevée, le Client reçoit (selon le canal de souscription) un SMS et/ou un e-mail lui communiquant un lien le menant vers une page lui permettant de vérifier les éléments de son abonnement et notamment :

- le modèle et référence du Produit ou Pack;
- le prix de vente TTC du Produit ou Pack;
- la durée Initiale (le cas échéant, Durée Initiale choisie par le Client);
- le montant des Loyers;
- les services inclus dans les Loyers;
- le cas échéant, les options disponibles;
- de valider les présentes CGL ;
- de renseigner les coordonnées de la carte bancaire qu'il souhaite utiliser pour le paiement des mensualités de son Loyer.

6.2.1 Cartes bancaires acceptées

Seules sont acceptées les cartes bancaires de type Visa et Mastercard émises par un établissement bancaire et éligibles au paiement 3DS par l'établissement émetteur ; les cartes bancaires à autorisation systématique de type Maestro / Electron ainsi que tout autre moyen de paiement seront refusés. DECATHLON se réserve la possibilité de modifier cette liste à tout moment, notamment pour des raisons de lutte contre la fraude et les impayés.

Tout autre moyen de paiement sera refusé.

Le Client s'engage à être titulaire de la carte bancaire et/ou à être en droit d'en user pour l'objet des présentes.

6.2.2 Paiement des Loyers

Le Client est informé et accepte expressément que la validation de ses coordonnées bancaires et le traitement des paiements sont effectués au moyen de son smartphone via la plateforme sécurisée du prestataire de services de paiement ADYEN (ci-après « ADYEN »).

Société Adyen : Adyen N.V., Simon Carmiggeltstraat 6-50, 1011 DJ Amsterdam, The Netherlands, company number 34259528.

https://www.adyen.com/fr_FR/politiques-et-mentions-legales/privacy-policy

Le Client accepte que la société ADYEN débite sur le moyen de paiement du Client les montants dus au titre des Loyers. Le paiement des Loyers au titre du Service s'effectue comme suit :

- DECATHLON/ADYEN peut, lors de la souscription, procéder à une (pré-)autorisation et/ou, si le récapitulatif de commande le prévoit, percevoir un acompte ou un paiement anticipé (par exemple la première échéance de loyer et/ou les éventuels frais mentionnés dans le récapitulatif de commande) afin de vérifier la validité de la carte bancaire et/ou de percevoir les premières sommes dues. Tout montant éventuellement perçu à l'avance sera imputé sur les sommes dues à compter de la date de démarrage du Service.
- Les Loyers suivants sont débités mensuellement par ADYEN via le moyen de paiement renseigné dans le compte du Client.

La perception périodique des Loyers (c.-à-d. les mensualités) intervient à compter de la date de démarrage du Service telle que décrite à l'Article 6.3 et ensuite mensuellement, à la date de facturation communiquée dans le compte du Client.

En cas de souscription en ligne avec Click & Collect, DECATHLON/ADYEN peut procéder à une (pré-)autorisation ou validation de la carte bancaire avant le retrait. Le débit et/ou la facturation de la période de location s'effectuent conformément à la date de démarrage du Service telle que définie à l'Article 6.3, sans préjudice du droit de rétractation prévu à l'Article 10.2.

L'ensemble des factures du Client sera disponible sur le Site via son compte.

6.2.3 Retard de paiement

Si le paiement ne peut pas être effectué en raison d'une défaillance du Client ou si le Client ne paie pas les Loyers aux échéances convenues entraînant ainsi un retard dans le paiement des Loyers, le Client encourt l'application de pénalités de retard d'un montant de 4 euros par jour de retard de paiement.

Les pénalités seront immédiatement dues par le Client. Leur montant aura une valeur minimale de 4 euros par mois.

DECATHLON informera le Client par e-mail de l'échec du paiement. Si la défaillance de paiement du Client persiste sur une durée de 14 jours ou plus, DECATHLON aura la faculté de résilier le Service et d'exiger la restitution immédiate du Produit. En l'absence de retour du Client, DECATHLON déclarera le Produit comme étant volé et se réservera le droit d'introduire toute procédure aux fins de restitution ou de remboursement du Produit.

DECATHLON se réserve le droit de faire appel à une société de recouvrement pour recouvrer les sommes impayées, passé un délai jugé suffisant par DECATHLON pour la recherche d'une solution à l'amiable.

6.3 Formation du contrat et démarrage du Service

Le contrat est conclu dès que le Client a accepté les présentes CGL et que le paiement (ou l'autorisation de paiement) a été valablement confirmé.

Le Service (et la période de location) commence à la date de la remise effective du Produit au Client (en Magasin ou à la livraison). Cette date est enregistrée dans les systèmes de DECATHLON et peut être prouvée par tout document ou enregistrement électronique attestant la remise (par exemple une confirmation de retrait ou de livraison, un reçu de caisse ou une confirmation disponible dans le compte DECATHLON et/ou envoyée par e-mail).

6.4 Souscription en ligne - Click & Collect

Si le Site le propose pour le Produit choisi, le Client peut finaliser la souscription en ligne et sélectionner un Magasin de retrait.

Après souscription en ligne et confirmation de la souscription (et, le cas échéant, validation du paiement), le Client peut en principe retirer le Produit à partir d'une (1) heure après confirmation, sous réserve de disponibilité et des horaires d'ouverture du Magasin choisi.

Le Client doit retirer le Produit dans un délai de sept (7) jours à compter de la confirmation. À défaut de retrait dans ce délai, la souscription/la commande est automatiquement annulée et le contrat prend fin de plein droit. DECATHLON en informera le Client par voie électronique et, le cas échéant, remboursera les sommes éventuellement perçues et/ou libérera toute autorisation de paiement conformément aux règles de paiement applicables.

Lors du retrait, le Client doit présenter une pièce d'identité valable. DECATHLON se réserve le droit de refuser la remise si l'identité ne peut être vérifiée.

Le Magasin de retrait vaut « Magasin » au sens des présentes CGL et constitue (sauf indication contraire de DECATHLON) également le Magasin dans lequel le Produit doit être restitué.

ARTICLE 7 - DURÉE MINIMUM DE L'ABONNEMENT

Le Service démarre dans les conditions prévues à l'Article 6.3 des présentes.

Certaines offres de location impliquent une durée minimale d'engagement dite la Durée Initiale. Pour certains Produits, l'offre comprend plusieurs Durées Initiales, au choix du Client, avec (le cas échéant) des Loyers différents. Le Client est informé de la durée de celle-ci avant la souscription au Service :

- via l'affichage en Magasin,
- sur le Site, lors de la souscription au Service lors du récapitulatif de la commande, dans les Conditions particulières de location remises/signées par voie électronique par le Client et disponibles sur son Compte DECATHLON.

ARTICLE 8 - REMISE DU PRODUIT

Lors de la remise du Produit ou Pack au Client, le Magasin :

- présente au Client le fonctionnement du Produit et les démarches nécessaires en cas de panne, d'accident ou de vol, ainsi que les obligations en matière d'usage et de révision ;
- informe le Client des consignes de sécurité en lien avec l'utilisation du Produit et lui remet, le cas échéant, la notice.

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ ET TRANSFERT DE RISQUES

À tout moment de l'abonnement, le Produit demeure la propriété exclusive de DECATHLON. Le Client s'empêche d'en revendiquer la propriété et s'interdit de disposer du Produit (le vendre, le sous-louer, etc.) sans l'autorisation préalable et écrite de DECATHLON.

La date de la remise effective du Produit au Client (telle que visée à l'Article 6.3) vaut preuve de la date du transfert des risques au Client.

L'Utilisateur est obligé de conserver et de gérer les Produits sous réserve de propriété comme une personne raisonnable jusqu'au moment du retour du Produit.

ARTICLE 10 - FIN DE LOCATION

10.1 Dispositions générales relatives à la fin de location

Le Service est sans engagement à l'issue de la Durée Initiale. Le Client peut donc mettre fin à la location à tout moment à l'issue de la Durée Initiale en rapportant le(s) Produit(s) au Magasin.

Il est à noter que le Client ne bénéficie pas d'un droit de rétractation lorsque le Service a été souscrit en Magasin. La seule exception concerne un Service souscrit en ligne via le Site en combinaison avec Click & Collect (1 heure), tel que prévu à l'Article 10.2.

Il est entendu qu'en cas de retour avant la fin de la Durée Initiale, les Loyers restent dus et ne pourront faire l'objet d'une demande de remboursement, sans préjudice de l'Article 10.2 et des dispositions impératives du droit de la consommation.

Il est entendu qu'en cas de location d'un Pack, la restitution des Produits ne sera considérée valide que si le Client restitue l'ensemble des Produits et accessoires composant le Pack.

Aucune restitution partielle ne sera admise et DECATHLON sera en droit de continuer à prélever les Loyers jusqu'à la date de restitution des Produits et/ou accessoires manquants.

Le retour du Produit ou Pack devra se faire au plus tard un jour avant la date d'échéance du Loyer mensuel ; à défaut, le Loyer du nouveau mois entamé est intégralement dû par le Client.

10.2 Droit de rétractation en cas de souscription en ligne

Si, et uniquement si, le Client a souscrit le Service en ligne via le Site (i.e. un contrat à distance) en combinaison avec Click & Collect (1 heure), le Client dispose d'un droit de rétractation conformément aux dispositions impératives du droit de la consommation.

Le Client peut se rétracter du contrat dans un délai de quatorze (14) jours calendrier sans donner de motif. Ce délai court à compter du jour de la souscription en ligne (i.e. conclusion du contrat conformément à l'Article 6.3).

Pour exercer son droit de rétractation, le Client notifie à DECATHLON, avant l'expiration du délai de rétractation, sa décision de se rétracter de manière dénuée d'ambiguïté (p. ex. par e-mail à rent.belgium@decathlon.com ou par courrier). Le Client peut utiliser le formulaire type figurant en Annexe 1.

Si le Produit a déjà été retiré, le Client restitue le Produit et tous les accessoires au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la notification de rétractation, au Magasin. Le Client supporte les coûts directs de ce retour.

Si le Produit n'a pas encore été retiré, la notification de rétractation suffit à annuler la souscription ; DECATHLON remboursera tout paiement éventuellement reçu et/ou libérera toute autorisation de paiement conformément aux règles de paiement applicables.

DECATHLON rembourse tous les paiements reçus du Client au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter du jour où elle est informée de la décision de rétractation. DECATHLON peut différer le remboursement jusqu'à ce qu'elle ait récupéré le Produit ou jusqu'à ce que le Client ait

fourni une preuve de l'expédition/retour du Produit, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Si le Client retire le Produit pendant le délai de rétractation, le Client demande expressément que le Service commence pendant le délai de rétractation. En cas de rétractation après retrait, DECATHLON peut, dans la mesure permise par la loi, réclamer une indemnité proportionnelle pour le Service déjà fourni (pro rata temporis) et/ou une indemnité pour toute dépréciation résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Produit.

10.3 Restitution du Produit – état des lieux et (éventuels) frais

Lors du retour du Produit en Magasin, celui-ci fait l'objet d'un état des lieux en présence du Client. Si l'abonnement souscrit par le Client propose le service « dommages matériels accidentels et vol » et/ou l'entretien, le Client devra avoir réalisé l'ensemble des démarches nécessaires auprès du service client (contact.assurances.be@decathlon.com) pour la réparation du Produit ou l'indemnisation de DECATHLON avant la restitution du Produit à DECATHLON dans les délais impartis.

En cas de dommage non couvert et non pris en charge dans l'abonnement (exemple: vandalisme, dégradation, etc.), DECATHLON informera le Client des frais de remise en état qui lui seront directement débités.

En toute hypothèse, les Loyers n'arrêteront de courir qu'au jour de la restitution effective du (des) Produit(s) et/ou Pack(s) complet(s), ainsi que des éventuelles sommes restant dues par le Client.

10.4 Vol ou perte

Par dérogation à l'article 10.3, en cas de vol ou de perte, les Loyers cesseront de courir à partir de la date du dépôt de plainte et de présentation à DECATHLON du récépissé du dépôt de plainte. Toutefois, le Client sera redevable à l'égard de DECATHLON du prix du Produit au jour du démarrage du Service, c'est-à-dire :

- Si la location est inférieure ou égale à 12 mois : 100% du prix de vente TTC (hors promotion).
- Si la location est supérieure à 12 mois : 80% du prix de vente TTC (hors promotion).

ARTICLE 11 - OBLIGATIONS DE DECATHLON

DECATHLON a pour obligation de remettre au Client un Produit en bon état de marche et correspondant aux caractéristiques précisément décrites sur le balisage en Magasin.

DECATHLON a une obligation de sécurité générale des Produits qu'elle met sur le marché.

ARTICLE 12 - RESPONSABILITÉ DE DECATHLON

12.1 DECATHLON se réserve la faculté d'interrompre momentanément l'accès au Service et/ou au Site pour des raisons de maintenance. De même, DECATHLON ne saurait être tenue responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Site qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures, la force majeure, ou encore qui seraient dues à des perturbations des réseaux de télécommunication.

12.2 DECATHLON ne fournit au Client aucune garantie quant à l'adéquation des Produits à ses besoins, attentes ou contraintes.

12.3 DECATHLON ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution ou du retard dans l'exécution du Service du fait de circonstances, de difficultés ou impossibilités momentanées d'accès au Site ou au(x) Magasin(s) qui auraient pour origine des circonstances qui lui sont extérieures dues à des perturbations des réseaux de télécommunication ou encore à la force majeure telle que prévue par la doctrine et la jurisprudence belge, auquel il faut ajouter notamment : les attentats, les cas de crise sanitaire ainsi que toute obligation légale ou réglementaire ou d'ordre public imposée par les autorités compétentes et qui auraient pour effet de modifier substantiellement les présentes CGL.

12.4 En tout état de cause, la responsabilité susceptible d'être encourue par DECATHLON au titre des présentes est expressément limitée aux seuls dommages directs avérés subis par le Client.

ARTICLE 13 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DECATHLON conserve l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à ses Produits. Le Service n'entraîne en aucun cas concession d'un droit sur la marque ou sur lesdits droits.

ARTICLE 14 - GARANTIES LÉGALES ET COMMERCIALES

L'Utilisateur bénéficie des garanties légales de non-conformité ainsi qu'à raison des vices cachés de la chose louée, en ce compris les défauts de conformité résultant de l'emballage des Produits commandés sur le Site.

Si l'Utilisateur constate que le Produit qui lui a été livré présente un défaut, un défaut de conformité ou est endommagé, il doit en informer DECATHLON aux coordonnées mentionnées à l'Article 1 des présentes, en indiquant la nature du défaut, de la non-conformité ou du dommage constaté et en envoyant tout justificatif utile, notamment sous la forme de photographie(s).

DECATHLON procédera aux vérifications nécessaires et proposera le remplacement du Produit dans la mesure du possible. Si le remplacement du Produit est impossible, DECATHLON remboursera à l'Utilisateur l'intégralité du prix payé pour la location du Produit ainsi que les frais de livraison correspondants, par tout moyen utile, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 (quatorze) jours suivant la date à laquelle DECATHLON l'aura informé de l'impossibilité de remplacer le Produit.

ARTICLE 15 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Produit et ses accessoires demeurent la propriété exclusive de DECATHLON. Ils sont réputés être en bon état de marche au moment de leur mise à disposition.

Il appartient au Client de vérifier l'adéquation des Produits à ses besoins spécifiques préalablement à la location desdits Produits.

Le Client est informé et accepte que le Produit loué n'est pas à l'état neuf et qu'il a été remis en état préalablement à sa location.

Le Client ne pourra apporter aucune modification au Produit, en ce compris le Produit lui-même, sa notice ou tout élément accompagnant le Produit.

15.1 Sécurité

Le Client s'engage à avoir une assurance responsabilité civile couvrant l'utilisation du Produit au cours de la location et les dommages causés aux tiers ou aux biens de ceux-ci.

DECATHLON se décharge de toute responsabilité en cas d'accidents de toute nature, de dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers, au Client lui-même et aux biens éventuellement transportés, découlant de l'utilisation du Produit, qu'il en soit ou non l'auteur ou l'utilisateur.

Le Client est en outre tenu responsable de toutes les détériorations au Produit résultant de chutes, d'actes de vandalisme, de facteurs naturels, de manipulations, d'atteintes liées au transport ainsi que de l'utilisation inappropriée ou détournée du Produit.

Le Client s'engage à utiliser le Produit comme une personne prudente et diligente, conformément à sa destination, et à l'entretenir conformément aux conseils, consignes et/ou notice qui lui auront été fournis lors du retrait du Produit.

Il est rappelé au Client que l'usage de certains Produits peut être soumis à des réglementations locales. Il appartient alors au Client de se renseigner sur l'existence ou non de réglementations locales encadrant sa pratique sportive locale.

Les Produits sont destinés à une utilisation raisonnable et conforme aux informations et consignes communiquées au Client.

Le Client reconnaît être au courant des consignes de sécurité liées à l'utilisation du Produit et à ses obligations légales.

15.2 Garde du Produit et interdiction de sous-location

Le Client loue le Produit pour son usage personnel exclusif ou celui d'un mineur (pour les Produits indiqués comme destinés à ces derniers) et pour un usage normal.

En cas de constatation d'un usage/usure anormal(e) du Produit, DECATHLON se réserve le droit de mettre fin au Service et/ou de demander toute réparation de son préjudice.

Le Client a interdiction de prêter ou de sous-louer le Produit, notamment dans le cadre d'une activité professionnelle.

15.3 Obligations en cas de vol du Produit

Le Client s'engage à déclarer toute perte, tentative de vol ou vol du Produit ou de ses accessoires à DECATHLON et aux autorités de police (obligations cumulatives), dans un délai de 24 heures à dater de la découverte de la perte ou du vol (obligation de résultat dans le chef du Client).

En cas de vol ou de tentative de vol par le Client du Produit, de détournement ou de dommage quelconque résultant du non-respect des règles d'utilisation, de la réglementation en vigueur ou des conditions des présentes CGL, DECATHLON se réserve la possibilité d'exercer un recours en justice pour la totalité de son préjudice à l'encontre du Client.

Le Client est responsable de la surveillance et de la protection efficace du Produit.

15.4 Entretien du Produit

Certaines offres de location incluent ou proposent une option payante ou un service inclus de réparation et entretien. Le cas échéant, si le Client y a souscrit, il est entendu qu'à l'exception des cas d'usure normale, il appartient à DECATHLON seule de qualifier la nature des réparations.

DECATHLON facturera au Client uniquement les pièces remplacées au prix public TTC (sauf pièces désignées dans le(s) Conditions particulières de location / offre concernée). Ces sommes seront directement prélevées par DECATHLON ou réglées par le Client lui-même en Magasin lors du retour du Produit.

Lorsqu'il est question de dommage causé par la faute (conjointe) d'un tiers, le Client est tenu de donner les coordonnées de ce tiers à DECATHLON ainsi qu'un accord signé par les deux parties décrivant les dégâts causés au Produit. Un formulaire de constat peut être envoyé par e-mail à DECATHLON.

DECATHLON se réserve la faculté d'engager toutes poursuites judiciaires pour obtenir le remboursement de la valeur du Produit volé, perdu ou dégradé afin d'obtenir l'indemnisation des frais supportés par DECATHLON.

En cas de dommage dû à un défaut de fabrication du Produit, les frais seront à la charge de DECATHLON.

ARTICLE 16 - MODIFICATION DES CGL

DECATHLON se réserve le droit de modifier les présentes CGL. En cas de modification impactant les conditions essentielles du Contrat, DECATHLON en avertira au préalable le Client dans un délai raisonnable.

En cas de modification des prix des Loyers ou de ceux des éventuelles options, DECATHLON en avertira le Client au plus tard 2 mois avant l'entrée en vigueur de ces modifications.

Le Client aura alors la possibilité de résilier son abonnement dans les conditions prévues à l'Article 10 des présentes ; à défaut, à l'issue du délai de prévenance, les nouveaux tarifs seront réputés avoir été acceptés par le Client et s'appliqueront de plein droit au Contrat.

ARTICLE 17 – DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la prévention de la fraude et afin d'améliorer la sécurité des transactions, DECATHLON collecte et traite vos données personnelles, notamment :

- Données d'identité (nom, prénom, date de naissance) ;
- Coordonnées (adresse, e-mail, numéro de téléphone) ;
- Données bancaires / de paiement ;
- Historique d'utilisation de votre compte Decathlon (achats, locations).

Ces données sont utilisées pour réaliser des contrôles automatisés visant à :

- prévenir le vol d'identité ;
- prévenir l'accès non autorisé ;
- lutter contre la fraude financière.

Responsables du traitement et partenaires externes: le traitement de vos données est effectué sous la responsabilité de Decathlon Belgium SA, et certaines données peuvent être partagées avec nos partenaires externes suivants :

- Adyen (prestataire de services de paiement) ;
- Trustfull (détection de fraude) ;
- l'équipe DECATHLON Location.

Durée de conservation: vos données sont conservées pendant la durée d'exécution de votre contrat de location et pendant une période de treize (13) mois après la fin du contrat.

En cas de suspicion de fraude, les données peuvent être conservées jusqu'à deux (2) ans à compter de la date de classement de l'incident.

Exercice de vos droits: pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre DPO à l'adresse suivante : Dpo.belgium@decathlon.be

Afin de traiter votre demande aussi efficacement que possible, nous avons besoin des informations suivantes :

- le(s) traitement(s) concerné(s) par votre demande ;
- le(s) droit(s) que vous souhaitez exercer ;
- toute information nous permettant de vérifier que la personne introduisant la demande est bien la personne concernée par le traitement (numéro de carte DECATHLON, dernier numéro de commande, nom, prénom et adresse e-mail).

Si, malgré nos efforts, vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données (Belgique) :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen>

ARTICLE 18 - RÉSILIATION - RÉCLAMATIONS

18.1 Résiliation anticipée

DECATHLON se réserve le droit de résilier le Service en cas de non-respect par le Client de ses obligations prises au titre des présentes et notamment en cas de :

- fausse déclaration quant à l'identité du Client,
- défaut de restitution du Produit et des accessoires au terme de la location souhaitée par le Client,
- défaut de paiement notamment d'un Loyer, ou de réparations, de pénalités de retard, ou du montant de location restant dû en cas de vol,
- manquements graves et répétés aux consignes d'utilisation du Produit, de nature à nuire à l'intégrité, à la sécurité du Produit ou des tiers, ou à la bonne image du Service,
- sous-location du Produit par le Client,

- non-respect des droits de propriété intellectuelle de DECATHLON par le Client,
- utilisation du Produit dans le cadre d'une activité professionnelle.

18.2 Réclamation

Si le Client souhaite faire une réclamation, il peut contacter le service clients aux coordonnées suivantes :

Service Client DECATHLON Belgium

DECATHLON Belgium SA - Avenue Jules Bordet 1 - 1140 Evere (Bruxelles)

Tél : +32(0)2.208.26.60 (du lundi au vendredi, de 8h à 20h) et le samedi de 9h à 19h

E-mail : service.clients@decathlon.com

18.3 Loi applicable et action en justice

Le droit belge est applicable à la relation contractuelle entre DECATHLON et le Client, sans préjudice du droit de ce dernier qui aurait sa résidence hors du territoire belge d'invoquer des dispositions impératives de son droit national.

Le tribunal compétent en cas de litige sera celui du domicile du défendeur.

ANNEXE 1 - Formulaire type de rétractation (Click & Collect)

Ce formulaire type peut être utilisé par le Client pour exercer le droit de rétractation visé à l'Article 10.2.

À l'attention de : Decathlon Belgium SA - Rental Department, Avenue Jules Bordet 1, 1140 Evere (Bruxelles), e-mail : rent.belgium@decathlon.com

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de location par abonnement portant sur le Produit suivant :

Produit (description et/ou référence) : _____

Souscrit en ligne le (date) : _____

Magasin de retrait choisi : _____

Nom et prénom du Client : _____

Adresse e-mail : _____

Adresse postale : _____

Date : _____

Signature (uniquement si ce formulaire est envoyé sur papier) :
